



Communiqué de presse

PARIS, le 3 novembre 2021

Présidentielles 2022 L'UFS partage 12 propositions pour répondre aux enjeux de transitions agricoles du prochain quinquennat

L'Union Française des Semenciers présente publiquement ses propositions à l'attention des candidats à la présidentielle, qui s'inscrivent dans un contexte inédit pour la filière agricole. En effet, l'agriculture française perd en compétitivité - pour reculer de la 2e à la 6e place des exportateurs mondiaux – tandis que les agriculteurs font face à une augmentation et une intensité sans précédent des aléas climatiques. En parallèle, alors que la demande alimentaire mondiale est en hausse, les études d'impacts de la stratégie Farm to fork confirment une baisse de production d'ici à 2030. Pour répondre à ces défis et aux ambitions fixées par France 2030, la contribution des entreprises semencières sera une des solutions, à condition de pouvoir continuer à investir massivement dans l'innovation, de disposer d'un cadre réglementaire adapté à la production de semences et d'inscrire les politiques agricoles dans une vision de long terme.

Pour Claude Tabel, Président de l'UFS : « Les entreprises semencières ont démontré leur engagement pour répondre aux enjeux posés par la crise sanitaire. Leur implantation territoriale, leur interaction constante avec les filières agricoles et alimentaires, leur haut niveau d'investissement en recherche et développement sont des atouts pour concilier les objectifs de souveraineté alimentaire, d'écologie et de compétitivité. Les actions du prochain quinquennat seront déterminantes pour leur permettre de continuer à jouer pleinement leur rôle d'apporteur de solutions positives pour tous les types d'agriculture et d'accompagner le déploiement de France 2030. 1^{er} exportateur mondial et 1^{er} producteur européen, le secteur des entreprises semencières doit pouvoir compter sur le soutien et la promotion de ses activités par les futurs décideurs ! C'est dans cette perspective que l'UFS souhaite s'engager dans un dialogue constructif avec eux ».

Pour maintenir la dynamique d'innovation des entreprises semencières et leur permettre de répondre aux nombreuses attentes des filières agricoles et alimentaires, l'UFS propose des solutions au niveau national et européen pour privilégier une vision à moyen terme des politiques publiques, un soutien à l'innovation et un cadre clair pour la production de semences.

Développer une vision à moyen terme des politiques publiques agricoles pour sécuriser la production de semences en France

La sélection et la production de nouvelles variétés nécessitent en moyenne 7 à 10 ans.

Pour rester compétitives et sécuriser le développement des solutions durables, les entreprises semencières ont besoin d'un cadre réglementaire cohérent, clair et sécurisé leur donnant accès aux mêmes outils de sélection que leurs concurrents internationaux. Dans cette optique, l'UFS soutient une approche systémique de la réglementation applicable à la sélection variétale au niveau européen. **Et alerte sur toute surtransposition réglementaire française qui aurait un impact sur le maintien de l'activité de production de semences en France.**

Soutenir l'innovation variétale pour répondre aux défis sociétaux

Avec 13% de leur CA dédié à la R & D, les entreprises semencières investissent massivement pour proposer des variétés performantes à toutes les agricultures, répondre aux attentes des industries alimentaires, et plus largement des consommateurs.

L'un des principaux enjeux du prochain quinquennat sera **de donner les moyens aux entreprises de maintenir à long terme cette capacité à investir pour innover**. Cela passe par l'accès à tous les outils issus de la connaissance scientifique, telle que l'édition du génome, facteur clé de progrès face aux défis sanitaires et environnementaux (préservation de la biodiversité, artificialisation des sols, stress hydrique...).

En parallèle l'UFS attire l'attention sur la nécessité de préserver des dispositifs efficaces comme **le Crédit Impôt Recherche** et de renforcer les financements publics. Surtout, il est urgent **de protéger efficacement l'exercice des semenciers des actes de destruction de parcelles de sélection variétale et de production de semences sous prétexte « d'OGM cachés »**. Pour l'UFS, la justice a ici un rôle déterminant dans la dissuasion et les Parquets, représentant l'ordre public, devraient être mieux formés pour appréhender ces délits.

Garantir un cadre de production de semences conforme aux exigences de qualité

La Commission Européenne a publié les résultats de son étude sur l'actualisation de la législation couvrant 11 directives de commercialisation de semences, qui propose plusieurs options d'évolution de la législation. L'UFS, très attachée aux principes de la réglementation en vigueur souhaite que la prochaine mandature soutienne la pérennisation du dispositif existant.

En parallèle, l'accès à l'eau reste un élément essentiel pour la multiplication de semences afin de garantir leur quantité et leur qualité, ainsi que celui aux solutions de traitement de semences pour pallier les impasses techniques.

[Téléchargez l'ensemble des propositions des entreprises semencières](#)

A propos de l'Union Française des Semenciers

L'Union Française des Semenciers est l'organisation professionnelle qui représente 118 entreprises semencières implantées en France et engagées dans la création de variétés végétales, la production et la mise en marché de semences pour l'agriculture, les jardins et les paysages. Interlocuteur de référence pour l'industrie des semences, elle porte la voix de ses adhérents dans une interprofession forte. Au sein des filières agricoles et agro-alimentaires, les semenciers participent à la construction d'une activité économique structurée, dynamique, responsable et pérenne. Qu'elles soient des PME familiales, des coopératives ou des filiales d'entreprises étrangères, les entreprises semencières contribuent au développement économique des régions et performant sur les marchés internationaux.

CONTACT :

Agence Confluence

Romain CHARPIOT

01 40 07 98 27

romain.charpiot@comfluence.fr

Charles COLLET

06 68 69 00 99

charles.collet@comfluence.fr